

## CHAMPIONNAT M 18 F ELITE

Équipes engagées (8) :

N° table berger	Nom club
1	ENTENTE CHOLETAISE 1
2	VBN 1
3	L'HUISSERIE
4	ETINCELLE MAYENNE
5	BOUFFERE
6	VB CENTRE MAUGES
7	LES HERBIERS
8	SCO ANGERS

Informations complémentaires :

- 1<sup>ère</sup> phase : matchs aller sur 7 journées
- Matchs en 3 sets gagnants, tie break de 15 points si nécessaire.
- Aucun horaire de match n'a été saisi. L'horaire de match doit être impérativement saisi via une demande de modification au calendrier, via votre espace club, une semaine maximum avant la rencontre.
- Dans la mesure du possible, les CDA désigneront un jeune arbitre pour encadrer les matchs. A défaut, le club recevant doit fournir un arbitre.
- Le club recevant doit saisir le résultat du matchs (votre code de saisie de résultat est disponible sur votre espace club) et télécharger la feuille de match lors de la saisie du résultat ou l'adresser par mail ([assistgestion.volley.pdl@orange.fr](mailto:assistgestion.volley.pdl@orange.fr)) ou par courrier (voir adresse postale dans le pied de page)
- Le RPE (règlement particulier de l'épreuve) est disponible sur notre site internet, via le lien suivant :

<https://www.paysdeloivre-volley.com/wp-content/uploads/2021/10/RPE-CHAMPIONNAT-M18-2021-2022.pdf>

2<sup>ème</sup> phase :

Une fois réparties dans les poules hautes et basses, les équipes se rencontrent en matchs retour. L'équipe s'étant déplacée lors de la rencontre ALLER, recevra automatiquement son adversaire sur le match RETOUR (PS : les points acquis dans la phase aller sont conservés).